

Centre Jacques Berque (Rabat)
Institut de recherches et d'études sur les Mondes Arabes et Musulmans (Aix-en-Provence)
Laboratoire d'Histoire des Economies et des Sociétés Méditerranéennes (Tunis)
Institut de recherches sur le Maghreb Contemporain (Tunis)
ANR PROCIT

Citoyennetés au Maghreb

Les perspectives de la longue durée

Rabat, les 25 et 26 juin 2018

Centre Jacques Berque
35 avenue Tariq Ibn Ziyad

Ces journées d'étude rassemblent des chercheurs travaillant sur des terrains et des époques différentes de l'espace maghrébin à partir desquels interroger les manifestations plurielles des citoyennetés. Ensemble nous entendons scruter les processus de construction, les conditions d'affirmation et les modes de reconnaissance des droits d'accès aux ressources d'un lieu donné. Critique d'une conception restrictive et formelle de la notion de citoyenneté (réduite à un statut octroyé par l'Etat/la nation), ce programme prend en considération les citoyennetés au Maghreb, aussi bien dans le présent que dans le passé *en tant que processus d'affirmation et de reconnaissance des droits aux ressources locales*. Nous sommes attentifs à la dimension localisée de ces citoyennetés. Il ne s'agit pas, par là, de travailler « à côté » ou à la périphérie de l'Etat, ni de s'en tenir à un espace restreint ; en revanche il nous paraît essentiel d'entreprendre l'analyse des manifestations de citoyenneté de façon contextualisée et située. De cette façon, il s'agit d'interroger la centralité des constructions locales (c'est-à-dire localisées) des droits de citoyenneté. Enfin, contre l'idée qu'à des communautés locales essentiellement pré-nationales et identitaires s'opposerait l'Etat central, seul détenteur de la légalité, la perspective ici retenue entreprend de prendre au sérieux les processus situés d'élaboration, d'exercice inégal ou de dispute autour des droits sur les ressources en tant qu'ils formalisent des conditions (citoyennes) d'adhésion à une communauté.

L'accent porté sur les droits permet de décliner un questionnement qui peut s'articuler autour de trois larges dimensions ou axes à partir desquels aborder les processus liés aux citoyennetés : I. La variété des supports de légitimation et de reconnaissance de ces droits par lesquels se trouve affirmée la citoyenneté : les pratiques (résider, occuper des sols, des offices et des positions, faire famille, transmettre...) dont l'exercice en lui-même constitue la preuve de l'insertion dans un lieu ; ou encore les multiples instances d'attribution de droits de citoyenneté qui peuvent être sollicités (juridictions, voisinages, corps, institutions caritatives). II. Le poids des inégalités, à l'échelle d'un espace social, dérivées d'un accès différentiel à ces droits (que mettent en lumière conditions, statuts, privilèges), les conflits que ces inégalités génèrent ainsi que les mobilisations individuelles ou collectives autour de ces batailles.

III. Enfin la nature et les usages des objets et des ressources à partir des droits sur lesquelles se formalisent conditions d'ayant-droits, rivalités de droits mais aussi obligations (propriété meuble ou immeuble, offices, emplois, rentes (pétrolières, minières etc.).

Ainsi, c'est un spectre large de questions et d'entrées, que nous privilégions pour aborder la question des citoyennetés au Maghreb. Dans tous les cas les analyses sont portées avec le souci de nourrir les conditions d'un dialogue visant dégager des perspectives transversales à l'espace et au temps. Il s'agit de réfléchir à partir des enquêtes respectives de chacun aux conditions d'un débat autour de *la construction d'une question des citoyennetés au Maghreb, pluridisciplinaire et dans la longue durée*. Pour ce faire, un parti pris méthodologique est privilégié. Plutôt que de tenter d'établir des paramètres synthétiques qui passerait par un travail de décortilage des données pour les affranchir poids de leur spécificité, l'enjeu de la confrontation est, à l'inverse, de pouvoir procéder à des rapprochements et des comparaisons en partant de restitutions d'enquêtes sur des terrains et des situations les plus précisément contextualisés.

Ces journées d'études à Rabat font suite à une rencontre à Tunis en mai 2017 qui a initié la constitution du groupe et entamé une réflexion collective. Elles seront consacrées à la discussion des textes issus de ce premier rendez-vous qui auront préalablement circulés. Ces journées représentent donc la dernière étape de ce travail collectif en vue de la publication de ses résultats.

Sami Bargaoui, Yazid Ben Hounet et Isabelle Grangaud

Programme

Lundi 25 juin 2018

9h30 : Introduction : Sami Bargaoui (historien, HESMED/PROCIT/Université de La Manouba), Yazid Ben Hounet (anthropologue, CJB/CNRS) et Isabelle Grangaud (historienne, IREMAM/PROCIT/CNRS/AMU).

Première séance : **Revendications de citoyenneté**

Modératrice : Isabelle Grangaud

10h : Fatma Ben Slimane, (historienne, HESMED/ Université de Tunis), « Les *Jbalia*-s du Nord-ouest tunisien : frontière et droit locaux ».

10h45 : Pause-café

11h : Mohand Akli Hadibi, (sociologue, Université de Tizi Ouzou), « L'ayant droit : un droit de cité dans la vie villageoise en Kabylie ».

11h45 : Fadma Aït Mous (anthropologue, Faculté des Lettres d'Aïn Chock (Casablanca), « Le statut d'« ancien résistant » au Maroc : les enjeux d'une citoyenneté de privilèges ».

12h30 : Déjeuner

Deuxième séance : **Concurrences citoyennes**

Modérateur : Yazid Ben Hounet

14h : Noureddine Amara (historien, Université Sorbonne Paris 1), « *Ici à Bizerte. Notoriétés, papiers timbrés et racontars. Le local, une prestation sociale* ».

14h45 : Jessica Marglin (historienne, University of Southern California/Institut d'Etudes Avancées de Paris), « Léon Elmilik et la communauté juive de Tunisie, 1861-1881. Appartenance local entre le Maghreb et l'Europe ».

15h30

15h45 : Katherine Hoffman (anthropologue, Northwestern University, Evanston-USA), « Eléments de droit coutumier berbère en droit de la famille : Requêtes genrées dans l'Anti-Atlas marocain sous le Protectorat français (1912-1956) ».

Mardi 26 juin 2018

Troisième séance : **Les lieux de la citoyenneté**

Modérateur : Sami Bargaoui

9h30 : Yazid Ben Hounet (anthropologue, CJB, CNRS), « Droits d'accès et devoirs de solidarités dans les Monts des Ksour (Algérie) ».

10h15 : Pause-Café

10h30 : Laurence Dufresne Aubertin (anthropologue, IREMAM, IEP/AMU, Aix-en-Provence), « Famille en danger » : pratiques et régulations de l'accès au (re)logement à Oran ».

11h15 : Valentina Zagaria (anthropologue, London School of Economics and Political Science), « Un cimetière sans nom. Enterrer les morts de la frontière européenne dans une ville côtière tunisienne ».

12h : Déjeuner

Quatrième séance : **Les liens de citoyenneté**

Modérateur : Nourredine Amara

13h30 : Yasmine Berriane, (politologue, Université de Zurich), « Citoyennetés empiriques. Appartenances plurielles au Maghreb et construction de la « citoyenneté » comme objet de recherche ».

14h15 : Isabelle Grangaud, (historienne, IREMAM/PROCIT, CNRS/AMU, Aix-en-Provence), « Dans la marmite : commensalité, charité et civisme dans le Maghreb ottoman ».

15h : Pause-café

15h15 : Sami Bargaoui, (historien, HESMED/PROCIT, Université de La Manouba),
« Plaintes, dénonciations et accords. Mobilisations citoyennes et juridictions dans la province de Tunis dans la seconde moitié du XIXe siècle ».

16h00 : Discussion générale

18h : Clôture de la rencontre